



Le SNUDI-FO propose aux collègues n'ayant pas obtenu leur changement de département pour septembre 2022 une réunion en visio mercredi 28 septembre à 16h30

Depuis des mois, et encore le 9 septembre dernier en audience, le SNUDI-FO défend auprès du ministère les dossiers de collègues ne pouvant changer de département et a pu obtenir satisfaction sur certains dossiers. Pour autant, bon nombre des situations n'évoluent pas.

Alors que des centaines de classes sont sans maîtres,
Alors que des contractuels sont recrutés dans des départements demandés dans le cadre du mouvement inter,
Alors que des collègues en disponibilité voient des élèves sans enseignants alors qu'ils sont disponibles,
Alors que des collègues se trouvent dans une situation familiale inhumaine,
Alors que des collègues en situation de handicap (ou ayant un conjoint ou en enfant gravement malade) ne peuvent pas changer de département,
Alors que de plus en plus de collègues démissionnent pour préserver leur vie personnelle,
le ministère reste sourd et reporte à l'année prochaine la réflexion sur le problème des mutations.

Le SNUDI-FO n'accepte pas et ne saurait se résoudre à attendre la rentrée 2023 afin que des solutions soient trouvées pour les personnels.

C'est pourquoi il invite les collègues n'ayant pas obtenu de changement de département pour septembre 2022 à une réunion en visio mercredi 28 septembre à 16h30 afin de créer un rapport de force face au ministère, de décider ensemble de moyens d'action et d'initiatives pour obtenir satisfaction dès maintenant !

Pour participer à cette réunion, inscrivez-vous en cliquant sur ce [lien](#).



Montreuil, le 16 septembre 2022